



# Fonds social européen

Journée de présentation du 16 février 2017

Atelier thématique « Indicateurs, suivi des participants et cadre de performance » (45 mn)

Volet déconcentré en Ile-de-France

Programme opérationnel national (PON) FSE 2014-2020 pour l'emploi et l'inclusion en métropole - Programme opérationnel pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) 2014-2015





## **I. Le cadre de performance**

- 1. Un nouvel enjeu pour cette programmation**
- 2. Valeurs des cibles nationales**
- 3. L'état de l'atteinte des cibles en IDF en janvier 2017**

## **II. La question de l'éligibilité des participants**

## **III. La méthode de collecte et de saisie des données**

## **IV. L'enjeu de la complétude des données**

## **V. L'enjeu de la qualité**





# I. Le cadre de performance

---



**Une approche par les résultats permet :**

- ✓ **de faire un lien direct entre des indicateurs et le cadre logique du PON FSE ;**
- ✓ **de mesurer des réalisations et des résultats qui contribuent à la démonstration de la valeur ajoutée du PON FSE ;**
- ✓ **d'être la composante principale du cadre de performance.**

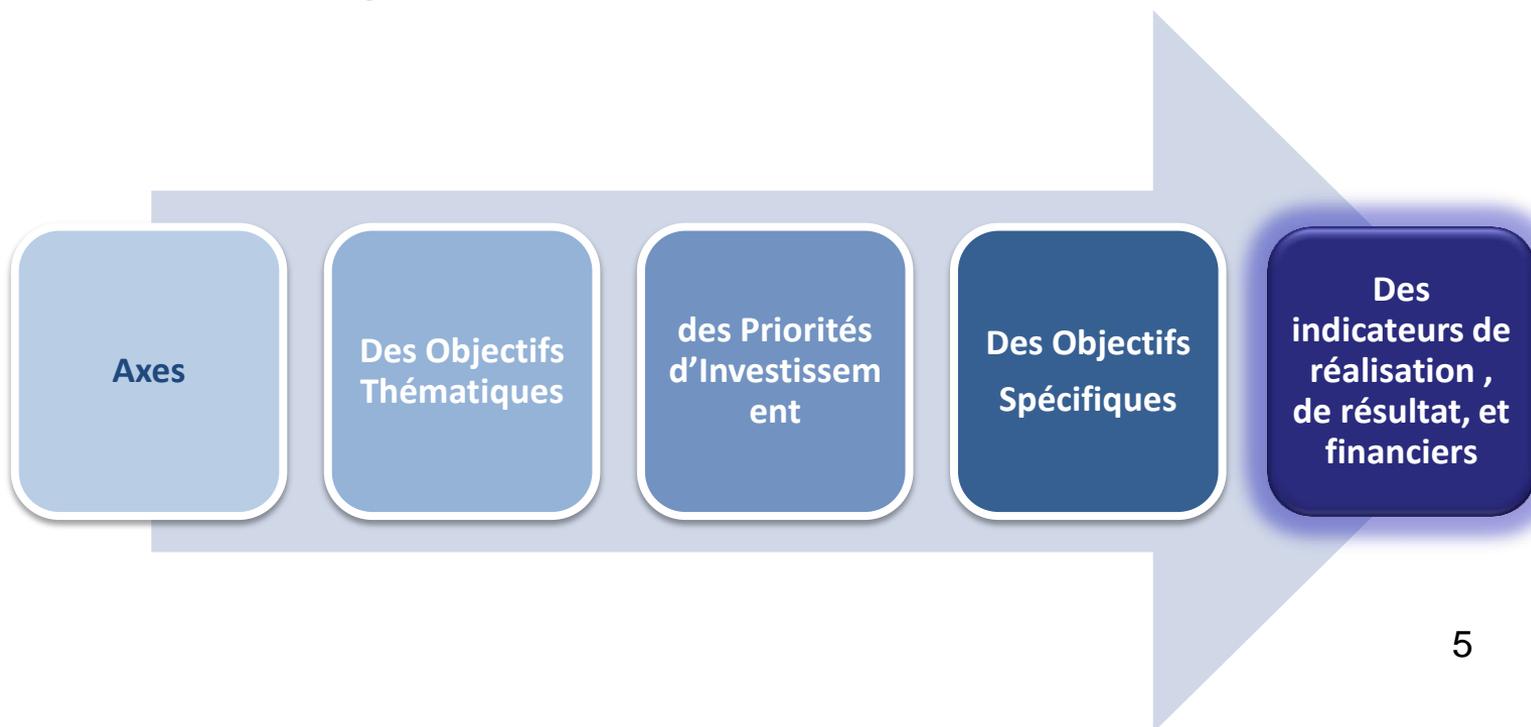




*Les règlements européens conditionnent l'attribution d'une réserve de performance (environ 6% des crédits alloués) à l'atteinte de cibles.*

Six indicateurs et leurs cibles ont été choisis pour conditionner le déblocage ou non de la réserve en 2019 ;

Le PON IEJ n'est pas concerné.





## ***Indicateurs communs à l'ensemble des Etats membres :***

***32 indicateurs communs sur le PON FSE 2014-2020 ;***

***12 indicateurs supplémentaires communs sur le PO IEJ.***

### **44 indicateurs réglementaires**

**Annexe 1 et 2 du règlement UE n°1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013.**





# Cibles nationales :

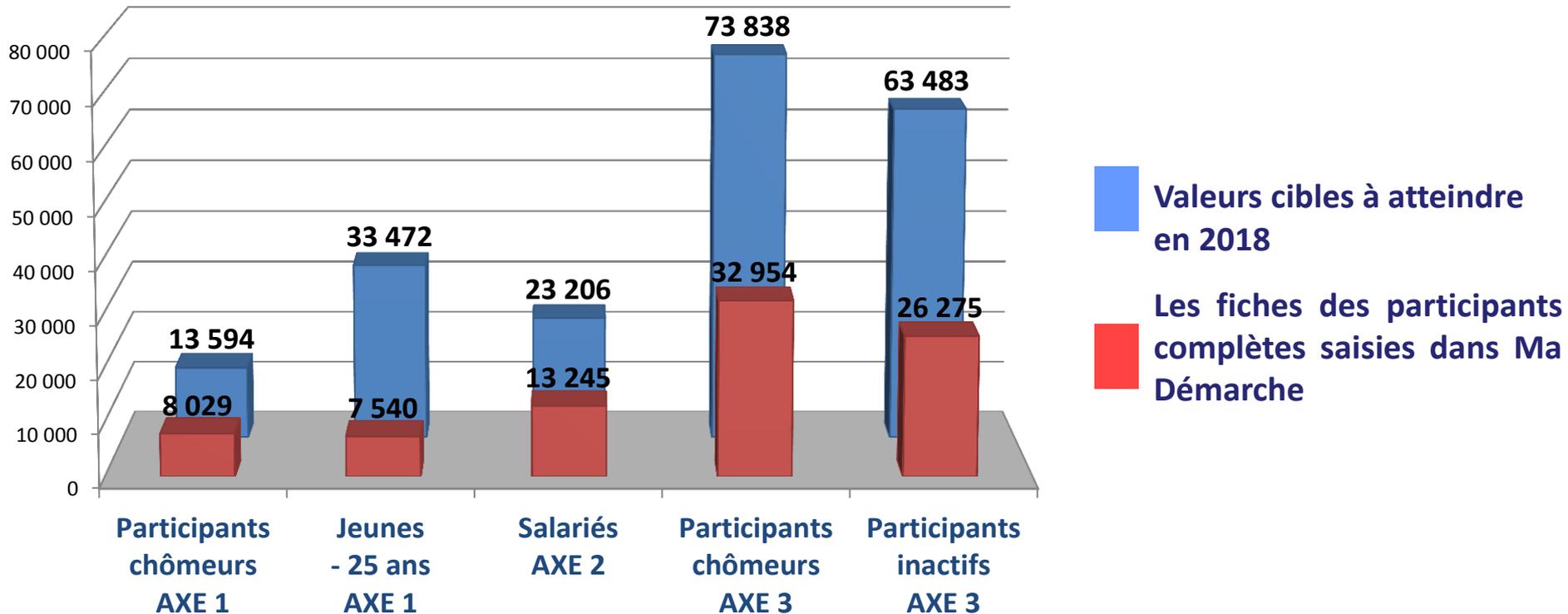
## Valeurs intermédiaires 2018 - Valeurs cibles 2023

INDICATEURS	CIBLE 2018	CIBLE 2023
<b>AXE 1</b>		
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS CHOMEURS</b>	<b>342 857</b>	<b>600 000</b>
régions en transition	117 394	205 440
régions les plus développées	225 463	394 560
<b>NOMBRE DE JEUNES DE MOINS DE 25 ANS</b>	<b>428 572</b>	<b>750 000</b>
régions en transition	146 743	256 800
régions les plus développées	281 829	493 200
<b>AXE 2</b>		
<b>NOMBRE DE SALARIES LICENCIES, EN VUE DE LEUR RECLASSEMENT</b>	<b>100 000</b>	<b>175 000</b>
régions en transition	34 240	59 920
régions les plus développées	65 700	115 080
<b>NOMBRE DE SALARIES</b>	<b>102 857</b>	<b>180 000</b>
régions en transition	35 218	61 632
régions les plus développées	67 639	118 398
<b>AXE 3</b>		
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS CHOMEURS</b>	<b>800 000</b>	<b>1 400 000</b>
régions en transition	273 920	479 360
régions les plus développées	526 080	920 640
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS INACTIFS</b>	<b>385 714</b>	<b>675 000</b>
régions en transition	132 069	231 120
régions les plus développées	253 646	443 780





## Atteinte des cibles par axe en Ile-de-France en janvier 2017



Source : données DGEFP



## II. La question de l'éligibilité

---



## Deux onglets dans Ma Démarche FSE

### Onglet éligibilité des dépenses déclarées et des participants

- Tous les participants sont à déclarer pour que les gestionnaires puissent les contrôler (soit par échantillon ou bien de manière exhaustive)
- Des pièces justificatives sont nécessaires pour prouver l'éligibilité ( CNI, inscription à un SPE, RQTH...) en fonction des critères donnés dans les Appels à Projet

### Onglet suivi des indicateurs

- Le suivi est déclaratif
- Pas de pièces justificatives





### III. La méthode de collecte et de saisie des données



## Les grands et nouveaux principes pour la programmation 2014 - 2020

Un seul outil dématérialisé et intégré



La saisie des données de suivi des participants est obligatoire et individualisée ➡ Responsabilité du porteur de projet

Le système doit être alimenté régulièrement en données, au fil de l'eau.

Obligation d'assurer la qualité et la fiabilité du système de suivi.





- ✓ La collecte et la saisie des données constituent un engagement contractuel → Article 13 de la convention FSE.
- ✓ Des sanctions financières seront appliquées en cas de manquement grave dans la collecte et la saisie des données.

#### ARTICLE 13.2

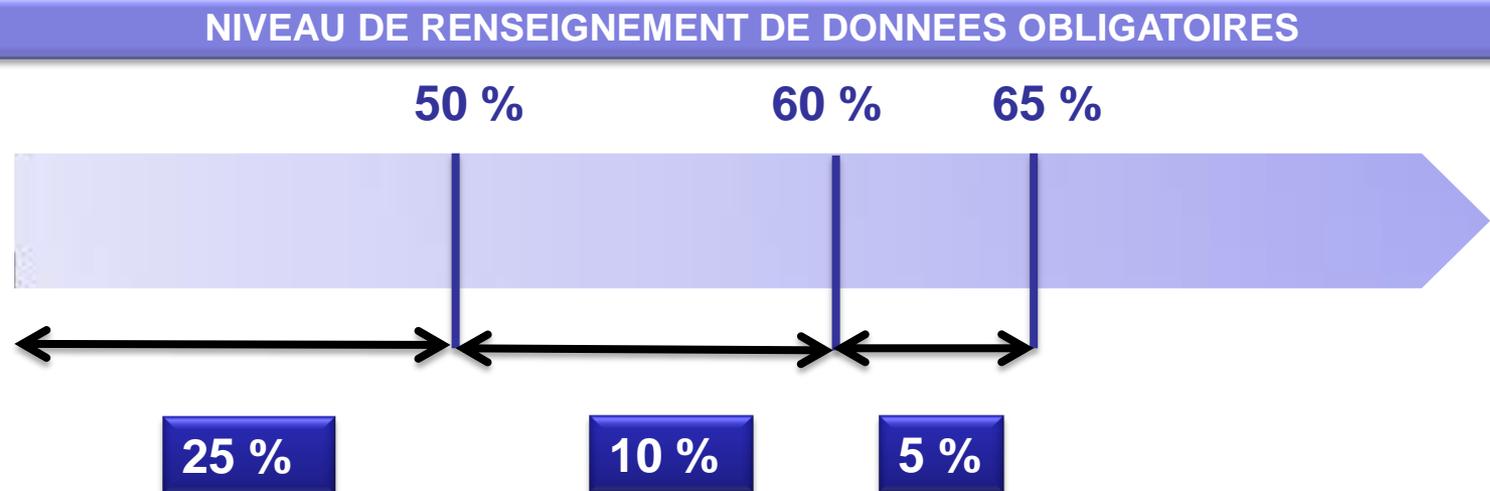
- ✓ Obligation de saisir de manière exhaustive et au fil de l'eau les données relatives à identification du participant à entrée et à la sortie ;
- ✓ Obligation de mise en place d'un système de contrôle interne sur la qualité et la fiabilité des données dans MDFSE.





## ARTICLE 13.3

- ✓ Barème de corrections en cas absence de renseignement de données participants.
- ✓ Application d'une correction forfaitaire sur les dépenses totales retenues après CSF.



**CORRECTION FORFAITAIRE SUR LES DEPENSES TOTALES RETENUES EN CSF**





## Quelques rappels pour la collecte



Le questionnaire DGEFP de recueil des données participants est un outil de collecte. **Il n'a pas de valeur juridique.**



Les porteurs de projet ont la responsabilité **d'informer les participants de leurs droits au regard de la loi informatique et liberté.**





**Deux possibilités de saisie  
des participants dans  
Ma Démarche FSE**



**La saisie directe  
(fiche par fiche)  
des informations  
dans MDFSE**



**L'importation de données  
produites d'un autre système  
d'information, par le biais de  
fichiers Excel.**



**Préconisations :**

- **A partir de 200 participants**
- **Suppression de doublons**





**Les porteurs de projet doivent saisir les données dans  
MDFSE :**

- ✓ **dès l'entrée du participant dans l'opération pour l'ensemble des participants ;**
- ✓ **dès que la demande est recevable, des données peuvent être saisies ;**
- ✓ **impérativement pendant la durée de l'opération pour chaque nouveau participant ;**
- ✓ **Avant l'édition du bilan final.**





**Les porteurs de projet doivent saisir les données dans MDFSE :**

**À la sortie : situation du participant telle qu'elle est dans l'intervalle des quatre semaines suivant sa date de sortie de l'opération.**





## IV. L'enjeu de la complétude des données



## Les différentes données

1

**Les données identifiantes obligatoires**

2

**Les données réglementaires**



**Les données  
obligatoires**



**Les données  
facultatives**





## Amélioration de la complétude

### LES DONNEES OBLIGATOIRES A L'ENTREE

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Sexe (HOM/FEM)
- Adresse
- Code postal commune
- Commune du participant
- Commune de naissance
- Code postal de naissance

Dans l'hypothèse où le participant n'aurait pas d'adresse fixe (*sans domicile fixe ou logement précaire*), vous devrez renseigner les coordonnées d'un référent.

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Sexe
- Adresse référent
- Code postal commune référent
- Commune du référent
- Justification absence coordonnées participant





## Amélioration de la complétude

### LES DONNEES OBLIGATOIRES A L'ENTREE

- Date d'entrée dans l'action

#### QUESTION 1

- Statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'action
- Durée du chômage (le cas échéant)
- Le participant est-il en formation ou à l'école à l'entrée dans l'opération ?

#### QUESTION 2

- Niveau de diplôme à l'entrée de l'opération

#### QUESTION 3

- Situation du ménage à l'entrée dans l'opération
- Le participant vit dans un ménage ou personne n'est en emploi
- Le participant vit dans un ménage ou il y a des enfants à charge
- Le participant vit dans un ménage monoparental avec des enfants à charge





## **Amélioration de la complétude**

### **LES DONNEES OBLIGATOIRES A LA SORTIE**

#### **➤ Date de sortie**

#### **Question 1**

#### **➤ Situation sur le marché du travail à la sortie**

#### **Question 2**

#### **➤ Le participant a obtenu une qualification au terme de sa participation**



# Les gestionnaires s'assurent de la complétude



Participants

ma d'marche FSE 2014-2020

Opération N°201603097 - Recevable

Détail de l'opération

Indicateurs entrée Indicateurs Participants

Participants rattachés au dossier  
Avez-vous des participants à renseigner pour ce dossier ? Oui

Document complémentaire sur les participants

Liste des participants  
Aucun élément dans la liste

Accès rapide à un participant (numéro ou nom):

Liste des imports  
Aucun élément dans la liste

Version : 3.5.13

Dans l'onglet participant, vous avez la possibilité de rechercher les données incomplètes en cliquant sur recherche avancée

ma d'marche FSE 2014-2020

Gestion des opérations Opérations

VEROLA Emilie Profil : Gestionnaire national

Opération N°201603097 - Recevable

Recherche avancée des participants

Aucun résultat ne correspond à vos critères de recherche. Si possible, choisissez des critères moins restrictifs.

Critères

Numero

Nom

Prenom

Date d'entrée entre le  et le

Afficher uniquement les indicateurs à l'entrée incomplets

Afficher uniquement les indicateurs à la sortie incomplets

Afficher uniquement les coordonnées de participant incomplets

Liste des participants  
Aucun élément dans la liste





## V. La qualité des données

---



Obligation d'assurer la qualité  
et la fiabilité des données du  
système de suivi.



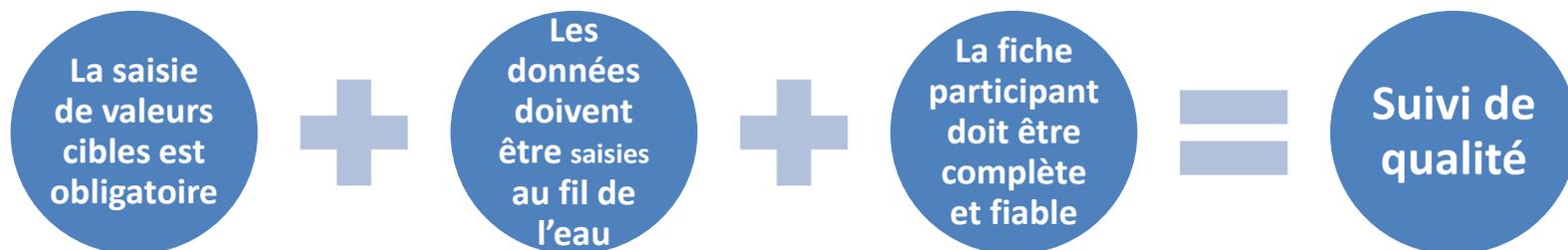
### Pourquoi ?

- ✓ la Commission européenne peut suspendre les paiements en cas « d'insuffisance grave de la qualité et de la fiabilité du système de suivi » (*article 142.1.d du règlement UE n° 1303/2013 du 17 décembre 2013*) ;
- ✓ L'examen de la performance oblige la transmission de données complètes : les fiches participants incomplètes ne seront pas prises en compte par la Commission Européenne.





## L'importance du suivi de la qualité des données des participants

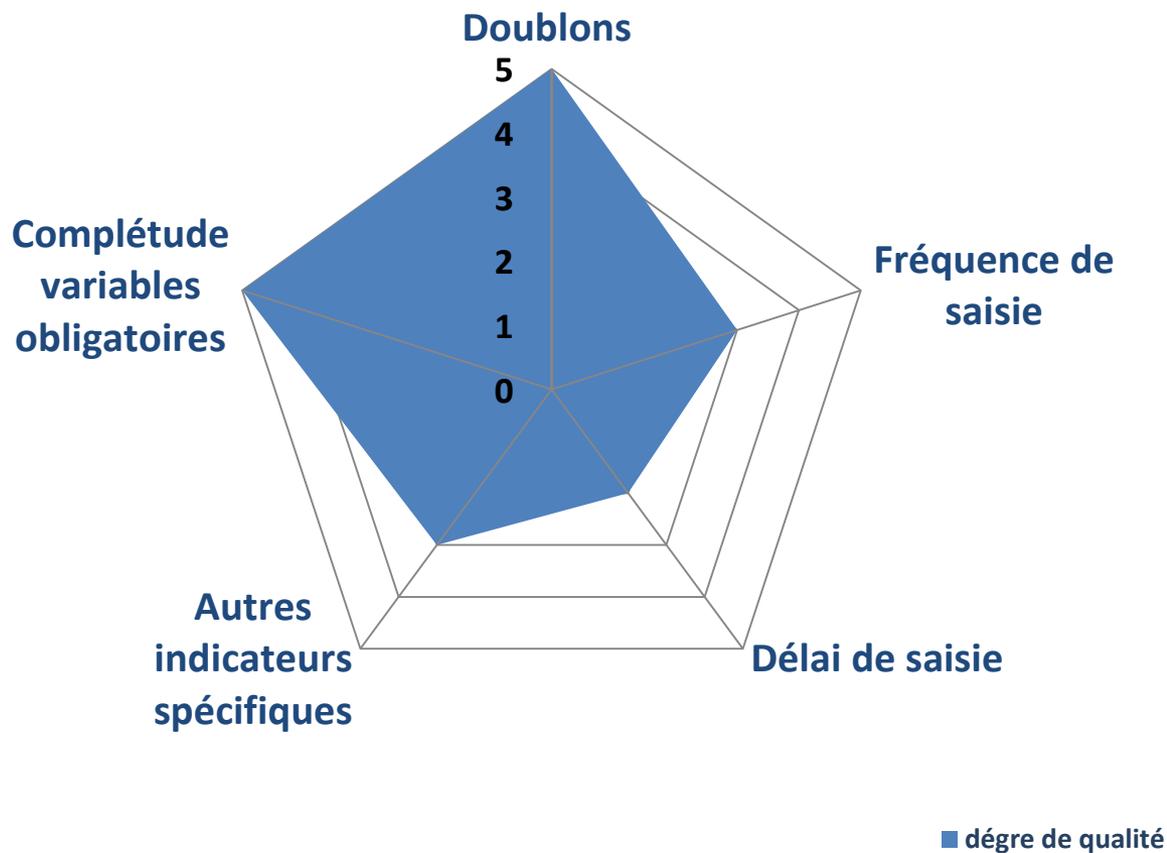


- **Le suivi de la qualité des données est indispensable. Cela permet à la CE d'analyser l'effet levier du FSE via le devenir des participants.**
- **La CE agrège l'ensemble des données pour mener des études comparatives.**
- **Si la fiche participant est incomplète, elle ne peut, en aucune façon, être agrégée pour calculer les indicateurs, ni présentée à la Commission européenne.**
- **La vérification des données est préconisée, notamment la suppression des doublons.**





# Aperçu de la qualité en Ile-de-France janvier 2017 (source *DEGFP*)





## Contrôle de la qualité

- Objectif : taux de complétude de 100 %
  
- La cohérence :
  - ✓ Vérifier des données avant la saisie ou l'importation dans Ma démarche ;
  - ✓ Si le porteur utilise la questionnaire papier → vérifier la concordance entre les données saisies dans Ma Démarche et le document papier ;
  - ✓ Vérifier les doublons.
  
- Pratique de saisie :
  - ✓ Régularité de la saisie « *au fil de l'eau* » ;
  - ✓ Délai de saisie ;
  - ✓ Fréquence de saisie.
  
- Sécurisation des données
  - ✓ Éviter les risques de perte de données ;
  - ✓ Sécuriser les données (notamment avec l'utilisation d'un autre SI ou bien avec le fichier Excel).



Au fil de l'eau





## Contrôle de la qualité des données lors de la Visite sur Place

Questions	Réponse	Commentaire
1. Les <b>définitions des indicateurs</b> communs, et spécifiques le cas échéant, sont-elles connues et appliquées systématiquement par le bénéficiaire (fiches indicateurs) ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
2. Les <b>consignes de collecte et saisie</b> (guides, manuels, questions-réponses...) de la DGEFP, et de l'OI le cas échéant, sont-elles connues et appliquées systématiquement par le bénéficiaire ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
3. Si le bénéficiaire utilise un questionnaire papier pour collecter les données participants, celui-ci est-il conforme au modèle de la DGEFP ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi
4. Si le bénéficiaire n'utilise pas de questionnaire papier pour collecter les données participants, est-ce qu'il utilise systématiquement un logiciel spécifique ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi
5. Si le bénéficiaire n'utilise ni questionnaire papier ni un logiciel spécifique, la procédure mise en place pour collecter les données participants apparaît-elle fiable ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi
6. Les données renseignées dans Ma démarche FSE sont-elles complètes pour tous les participants ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
7. Est-ce que les données sont renseignées dans Ma démarche FSE régulièrement au fil de l'eau ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi





8. Est-ce que le bénéficiaire a mis en place des procédures de vérification régulière des données saisies dans Ma démarche FSE ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
9. Est-ce que des erreurs de saisie ont été constatées par le bénéficiaire ? Si oui, ont-elles été corrigées ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
10. Le bénéficiaire respecte-t-il les règles en matière d'informatique et de libertés pour les données renseignées dans Ma démarche FSE ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
11. Les agents du bénéficiaire en charge du FSE ont-ils été sensibilisés aux enjeux de la fiabilité des données collectées ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non	Si non, expliquer pourquoi
12. Si le bénéficiaire utilise un questionnaire papier pour collecter les données, les informations collectées sont-elles correctement renseignées dans Ma démarche FSE (sur 15 participants choisis au hasard au préalable) ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi
13. Si le bénéficiaire utilise un système d'information ou un logiciel pour importer les données dans Ma démarche FSE, les informations disponibles dans le SI sont-elles correctement renseignées dans Ma démarche FSE (sur 15 participants choisis au hasard au préalable) ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi
14. Si le bénéficiaire utilise un système d'information ou un logiciel pour importer les données dans Ma démarche FSE, l'agent contrôleur a-t-il pu avoir accès aux données du SI ?	Oui, totalement Oui, partiellement Non Sans objet	Si non, expliquer pourquoi





# Le plan de communication

Supports	Messages	Cibles
Newsletter thématique Site internet	Communication sur les enjeux	Grand public
Plaquette accompagnant la convention	Pédagogie sur les principes/contraintes	Les Porteurs
Dispositif d'accueil	Aide/ soutien technique	Les Porteurs
Supports multiples	Outils	Les Porteurs
Fiches	Synthèse définition	Gestionnaires et OI
Formation	Tutorat exhaustif	100% des Gestionnaires
Atelier indicateur	Jeux de rôle	100% des Gestionnaires





# Plan d'actions du DFSE



**Phase de  
diagnostic**

**Repère des  
bonnes pratiques**

**Diffusion  
des bonnes pratiques**

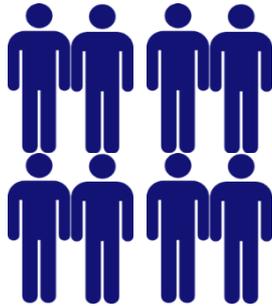




Plusieurs actions



1 seule opération



Tous les participants  
doivent être saisis



Au fil de l'eau



Suppression des  
doublons



Les données doivent  
être complètes





# **QUESTIONS - RÉPONSES**

